

# L'EDUCATION SCOLAIRE DE LA JEUNE FILLE PENDANT LA PERIODE COLONIALE AU NORD- CAMEROUN

**Ada Djabou**

*adabena2@yahoo.fr*

*Université de Yaoundé I/ ENS, département d'histoire*

## Résumé

*Les représentations sociales anciennes et les pratiques nouvelles qui émergent ne font pas table rase du passé. Même si elles produisent aussi des ruptures plus ou moins nombreuses, elles génèrent le plus souvent des recompositions qui ne peuvent jamais effacer entièrement tout ce que le passé a enregistré. Les disparités scolaires entre garçons et filles sont à l'origine de beaucoup de débats. Le retard dans la scolarisation que connaît la jeune fille camerounaise aujourd'hui a pour point de départ la masculinisation de l'école par les colons. Ces derniers ont moins encouragé les jeunes filles à aller à l'école, institution éducative, qu'ils ont introduite au pays et dont ils étaient les mieux placés à connaître l'importance, à l'époque, dans la vie sociale. En effet, les filles bénéficièrent très peu de l'éducation scolaire pendant la période coloniale au Cameroun de façon générale et au Nord-Cameroun en particulier, par rapport aux garçons. Cette situation a eu des incidences sur la vie socio-économique de la femme. Les motifs qui justifient la tiédeur et l'inadaptation de la jeune fille au système scolaire occidental pendant la période coloniale sont nombreux. Tels sont les pistes que nous allons explorer. Cet article analyse donc l'impact de la colonisation sur le statut des femmes au Cameroun, surtout en ce qui concerne leur droit à l'éducation, ainsi que les conséquences d'une telle situation.*

**Mots clés :** *période coloniale, femme, sous-scolarisation, marginalisation*

## Abstract

*The old social representations and the new practices that are emerging do not wipe out the past. Even if they also produce more or less numerous ruptures, they most often generate recompositions that can never entirely erase all that the past has recorded. The educational disparities between boys and girls are the source of much debate. The delay in schooling that Cameroonian girls experience today has its starting point in the masculinization of school by the colonists. The colonialists did not encourage girls to go to school, an educational institution that they introduced in the country and whose importance in social life they knew best at the time. Indeed, girls benefited very little from school education during the colonial period in Cameroon in general and in North Cameroon in particular, compared to boys. This situation has had an impact on the socio-economic life of women. There are many reasons that justify the lukewarmness and maladjustment of the girl to the Western school system during the colonial period. These are the avenues that we will explore. This article therefore analyzes the impact of colonization on the status of women in Cameroon, especially with regard to their right to education, as well as the consequences of such a situation.*

**Key-words:** *colonial period, women, under-education, marginalization*

## Introduction

L'éducation scolaire a longtemps été au centre des préoccupations des différents peuples et elle demeure l'étape fondamentale de la formation intellectuelle et morale de l'homme. L'éducation, d'une manière ou d'une autre, influence et oriente la vie de l'homme au sein de la société. L'éducation au mieux l'instruction, constitue l'ultime besoin d'un peuple qui aspire au modernisme et au développement et comme le dit si bien Talmud cité par Mbaïosso « L'avenir du monde est suspendu au souffle des enfants qui vont à l'école ».<sup>6</sup> Clé de l'épanouissement de toute société, l'école constitue donc le facteur déterminant à partir duquel peut être jugé le degré de modernisation et de développement d'une société. Le Cameroun connaît en matière de scolarisation des disparités régionales et sexuelles qui plombent considérablement une telle embellie. Ce travail soulève la problématique de l'éducation de la jeune fille. Comment comprendre que la femme, socle de la société, soit exclue ou quasiment absente à l'école pendant la période coloniale? Pourtant, l'éducation est la voie primordiale de l'émancipation de la femme. Au regard du faible taux de scolarisation des jeunes filles pendant la période coloniale, il importe de prospecter les sources inhérentes à un tel phénomène non seulement de façon générale mais aussi et surtout la persistance de la sous-scolarisation de la jeune fille. Il est nécessaire de rappeler que notre travail de recherche a été inspiré par le problème de l'ineffectivité et de l'invisibilité des jeunes filles à l'école des blancs et l'absence criarde des femmes dans l'administration colonial surtout celles du Nord-Cameroun. Ce sont-là autant de constats qui ont suscité notre interrogation sur les raisons profondes ayant contribué à façonner une telle réalité social. Le poids de l'histoire est d'une importance capitale dans l'évolution des sociétés, aucune situation ne peut se comprendre si elle n'est placée dans une perspective historique. Ainsi, nous allons évoquer les raisons de la sous-scolarisation de la jeune fille, aussi lointaines sont-elles et les conséquences d'une telle situation. Pour atteindre nos objectifs nous nous sommes appesantis sur les sources écrites et orales.

---

<sup>6</sup> A. Mbaïosso, 1990, *L'éducation au Tchad*, Paris, Karthala, p. 7.

## 1- Les raisons de la sous-scolarisation de la jeune fille

Considérées comme des êtres inférieurs et gardiennes de la tradition dans nos sociétés traditionnelles, les femmes furent fort peu nombreuses à parvenir au plus haut point de la pyramide éducative pendant la période coloniale. Les raisons de cette sous-scolarisation sont de deux ordres : nous avons premièrement la masculinisation de l'école par les administrateurs coloniaux et comme deuxième raison, l'éducation traditionnelle et les pesanteurs culturelles.

### *1-1. La masculinisation de l'école par les administrateurs coloniaux*

Pendant la période coloniale, la scolarisation se fit suivant les besoins des colons en matière d'intermédiaires entre l'administration et les administrés. Ce qui expliquerait probablement la lenteur de la scolarisation de la classe féminine malgré les réformes entreprises dans le système scolaire à partir de 1944<sup>7</sup>. En effet, jusqu'en 1944, date de la conférence de Brazzaville qui redéfinit les objectifs de l'instruction publique dans les colonies, l'enseignement scolaire se bornait à former les auxiliaires de l'administration et par là même, les remplaçants potentiels des administrateurs coloniaux. Les filles étaient moins prises en compte dans cette politique. Il faut noter que les colons, surtout les Allemands étaient plus préoccupés par la question de la pacification des territoires, de domination et de la soumission<sup>8</sup>. L'instruction reste ainsi le parent pauvre de la politique coloniale allemande. L'enseignement des jeunes filles se limitait à l'enseignement ménagers, des valeurs religieuses et à la morale. L'administration coloniale a accordé peu d'importance à la formation intellectuelle des jeunes filles. Le peu d'élites qu'on pouvait percevoir à cette époque n'étaient que des hommes. Ils ont servis comme interprètes et auxiliaires de l'administration et quelques fois dans l'armée coloniale.

Dominés par l'idéologie masculine de la gestion du pouvoir, les administrateurs coloniaux durent exclure les jeunes filles de leur politique de scolarisation car, elles ne constituent pas l'urgence du temps. Cette façon de faire laissait très peu de chance aux femmes

---

<sup>7</sup> Mbala Owono R. , 1986, *L'école coloniale au Cameroun. Approche historico sociologique*, Yaoundé, Imprimerie Nationale, p. 52

<sup>8</sup> D. Abwa, 2010, *Cameroun Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Clé, p. 91.

gardiennes des traditions et, pour la plupart, analphabètes, de participer à la vie politique et à la gestion du pays pendant la période coloniale.

### ***1-2. Education traditionnelle et pesanteurs culturelles***

En Afrique en général, et au Cameroun en particulier, la femme se heurte à des traditions quelque peu rétrogrades. La tradition ou les pratiques culturelles des populations ont toujours été un handicap à l'évolution et à l'émancipation de la femme. L'émancipation est définie ici comme cet acte d'affranchissement ou de s'affranchir d'une autorité ou des préjugés. Dans une société où les femmes sont « sous la domination » ou « sous tutelle » des hommes, il est compréhensible que ces dernières cherchent désormais à rompre avec les contraintes morales, traditionnelles qui continuent à fragiliser leur émancipation. Il n'y a pas très longtemps en effet au Nord-Cameroun, l'école était considérée comme un domaine réservé à la gent masculine. En revanche, plus qu'aujourd'hui, la scolarisation pendant la période coloniale est un privilège accordé au sexe masculin. Ceci peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Outre la volonté des colonisateurs de former leurs remplaçants supposés être des hommes, la sous scolarisation de la jeune fille trouve ses origines dans les mentalités rétrogrades des parents qui ont un choix préférentiel porté sur la scolarisation des garçons au détriment de celle des filles. En plus de ce choix, au vu des considérations culturelles liées au statut social de la femme, à l'intérieur d'un groupe social donné, les garçons et les filles n'ont pas les mêmes chances de fréquenter une école, encore moins d'y poursuivre leurs études secondaires ou supérieures. Les parents avaient tendance à plus protéger les filles considérant l'école comme une dépravation des mœurs et avaient de la suspicion à l'égard de celle-ci.

D'après les parents, on n'encourageait pas les filles à aller à l'école tout simplement parce qu'elles sont appelées à s'initier aux devoirs ménagers devant les préparer au mariage, conformément à une tradition séculaire établie. L'école était perçue par beaucoup de parents comme une institution nocive et insidieuse pour l'éducation de la jeune fille<sup>9</sup>. L'école, pensait-on alors, déprave la jeune fille et la soustrait en la distrayant de ses occupations ménagères et obligations envers la tradition. La jeune fille du septentrion a donc subi et subie encore (dans

---

<sup>9</sup> Entretien avec Gaïma paul, Adamou oumarou, le 12 mai 2016 à Maroua.

les zones rurales) le poids d'une culture qui handicape et hypothèque son entrée dans l'univers scolaire.

Par ailleurs, dans la plus part des sociétés traditionnelles, la jeune fille est prioritairement destinée au mariage et à une soumission totale et exclusive à son mari. Selon l'éducation traditionnelle reproduite à travers de nombreuses générations, la jeune fille doit assumer ses devoirs ménagers, effectuer des travaux domestiques telles que la propreté de la maison, la collecte du bois de chauffe, l'alimentation en eau potable et s'occuper de l'alimentation de la famille de façon générale, car la femme est la mère nourricière. Elle est en outre éduquée pour s'occuper de ses jeunes frères et sœurs en cas de nécessité. De façon générale, la sous-scolarisation des jeunes filles pendant la période coloniale pourrait s'expliquer par un conservatisme rétrograde et la réfraction de l'école occidentale par les parents, exprimant par ce fait une résistance active à la présence européenne<sup>10</sup>.

Ne perdons pas de vue qu'il existe une disparité cruciale dans la scolarisation des populations de la partie septentrionale du pays et celle des populations du sud Cameroun. En effet, l'école formelle a ouvert ses portes au Nord-Cameroun avec près d'un demi-siècle de retard. La scolarisation du Nord Cameroun pris de l'ampleur sous le mandat français, bien après 1919. L'institution scolaire n'a pas du tout connu une éclosion prometteuse dans la partie septentrionale sous la période allemande, car il existait pour tout le Grand Nord l'unique école régionale de Garoua créée en 1905. L'école principale de Garoua fut donc la seule école au Nord-Cameroun où l'on pouvait continuer ses études jusqu'à l'obtention du certificat de fin d'études primaires élémentaires (C.E.P.E.). Après cette étape l'élève devait aller soit à Yaoundé soit à Bongor (Tchad) pour poursuivre des études secondaires<sup>11</sup>. C'est cette situation scolaire et même cette quasi-représentation des élèves dans les salles de classe que les Français trouvèrent en 1916. Comme l'attestent les propos suivants des premiers administrateurs français à leur arrivée au Nord-Cameroun:

Il n'y a qu'une seule école dans la région Nord alors que la civilisation scolaire a déjà marqué toutes les populations de la région Sud. Il est urgent de créer les écoles un peu partout ici,

---

<sup>10</sup> Entretien avec Abdoulaye, Ngaoundéré, 26 juin 2016

<sup>11</sup> D. Abwa, 2001, *Sadou Daoudou parle ...*, Yaoundé, Presses de l'UCAC, p.18

de dégermaniser l'école de Garoua, de réorganiser l'enseignement afin d'acquérir les populations de cette région à la civilisation française.<sup>12</sup>

Suite à cet appel que lance l'administrateur français présent au Nord-Cameroun au gouverneur français d'Outre-mer, une deuxième école fut créée à Ngaoundéré en 1918 tel que le montre le tableau 1 ci-dessous. Par la suite, d'autres écoles seront créées quoique de manière timide et éparse offrant dans le cadre d'une infrastructure embryonnaire, un réseau scolaire clairsemé. Des distances qu'il fallait parcourir pour aller à l'école n'encourageaient pas les jeunes filles. Elles préféraient rester à la maison et s'occuper des travaux ménagers.

Ecole	Garoua	Ngaoundéré	Maroua	Fort Fouré au actuel leKousseri	Guider	Moroua	Mokolo	Kaélé	Yagoua
Création	1905	1918	1919	1926	1932	1932	1934	1937	1938
Effectif	54	42	82	48	58	55	48	51	41

**Tableau 1:** Bilan de la création des écoles au Nord-Cameroun jusqu'en 1938

**Sources:** Archives Nationales de Yaoundé (ANY), APA document n° 53, statistiques de l'enseignement primaire de la région Nord. 1963.

De ce tableau, il ressort de façon claire une évolution lente, du moins insignifiante de la création des écoles au Nord-Cameroun. Entre 1905 et 1938, la région du Nord ne compte que neuf écoles d'enseignement primaire. Et entre 1920 et 1945, on enregistre qu'une cinquantaine de certifiés.<sup>13</sup> Cela résulte du fait que jusqu'en 1946, l'école au Nord ne se limitait qu'à l'enseignement primaire. Ce n'est qu'en

<sup>12</sup> ANY, APA, 1175, Région Nord, 1931.

<sup>13</sup> L. Ewane, 1983, « L'enseignement au Cameroun (1920-1960) » Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Aix en Provence, Tome I, p.112.

1946-1947, que sera inauguré le cours complémentaire du Nord à Garoua<sup>14</sup>, considéré comme école supérieure appelée secondaire de nos jours. Par contre, à cette même date, la scolarisation ou tout au moins la tradition scolaire avait fortement imprégné la partie méridionale du pays, grâce à l'action conjuguée des missionnaires ballois et palotins tant à Douala que dans la zone anglophone du Cameroun. La première école fut créée en 1886 à Bimbia suivit de la grande école de Victoria, actuel Limbé. L'école supérieure de Garoua s'achevait par l'obtention du Brevet élémentaire, tandis l'école supérieure de Yaoundé avait pour plus haut diplôme le Baccalauréat. Cet écart de niveau de scolarisation entre le Nord et le Sud peut s'expliquer par l'ouverture en 1886 à Bimbia près de la ville de Limbé actuel, la première école du Sud Cameroun. Ce fut l'œuvre du Pasteur Joseph Merrich de la *Baptist Missionary Society*.<sup>15</sup> Par contre au Nord, l'école de Garoua qui fut la première dans la partie septentrionale est créée après plus d'un demi-siècle soit en 1905 comme le montre le tableau ci-dessus.

En plus du retard de la scolarisation qu'a connu le Nord-Cameroun, les chefs traditionnels de cette partie du pays ont entravé l'évolution de l'école. Pendant la période coloniale, la plupart des *lamibé* ou chefs traditionnels n'ont pas été à l'école. Ils étaient obligés de recourir aux interprètes dans leurs relations avec l'administration coloniale. Ayant donc vu l'importance de l'école et le statut élevé que les instruits peuvent avoir dans la société, les chefs traditionnels furent effrayés par l'ascension sociale de ces derniers qui remplaceraient les Blancs dans les postes administratifs.<sup>16</sup> Les interprètes étaient donc plus considérés et contribuaient à une réduction significative des prérogatives dont bénéficiaient les Chefs traditionnels. C'est ainsi que bon nombre de chefs traditionnels n'encouragèrent point les enfants à aller à l'école, encore moins les filles. Il leur arrivait souvent d'accepter les rachats des enfants par les parents qui ne voulaient pas que leurs enfants aillent à l'école, mais qu'ils puissent plutôt les aider dans les

---

<sup>14</sup> Ibid, p. 136.

<sup>15</sup> R. Mbala Owono, 1986, *L'école coloniale au Cameroun. Approche historico sociologique*, Yaoundé, Imprimerie Nationale, p. 12.

<sup>16</sup> Il faut noter que Les autorités traditionnelles encore appelées *lamibe* (singulier *lamido*), disposaient d'un pouvoir très puissant avant l'arrivée des colonisateurs au Nord-Cameroun. A l'arrivée de ces derniers, ils ont été réduits au rôle d'auxiliaires de l'administration et sont devenus de simples relais du pouvoir colonial.

travaux champêtres ou dans les activités commerciales.<sup>17</sup> Allant dans le même sens et pour expliquer le caractère réfractaire des parents à envoyer leurs progéniture à l'école et la non vulgarisation de celle-ci par les colonisateurs, Sadou Daoudou apporte le témoignage suivant:

Alors que la culture du coton a été introduite par la force dans le Nord, rien n'a été fait pour obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Les Blancs savaient que certains parents corrompaient les maîtres et leur demandaient de renvoyer leurs enfants de l'école. Aucune sanction n'a été prise contre eux alors que les sanctions sévères étaient prises contre ceux qui ne payaient pas leurs impôts. La construction des écoles se faisait au compte goûte.<sup>18</sup>

Par contre certains lamibé rusés renvoyaient leurs enfants à fin qu'ils bénéficient des biens faits de l'école.<sup>19</sup> Bien que la colonisation ait tout le mérite d'avoir implanté l'école moderne au Nord-Cameroun, il n'en demeure pas moins que les administrateurs coloniaux n'ont pas œuvré de manière significative dans la scolarisation de la région du Nord encore moins à encourager les filles à aller à l'école. La preuve est que ce sont les missionnaires téméraires qui ont créé les premières écoles dans certaines régions du Nord-Cameroun et ce contre l'avis des administrateurs coloniaux qui ne leur facilitaient pas du tout la tâche.<sup>20</sup> Cet état de chose peut s'expliquer par le fait que la politique coloniale était plus orientée vers une soumission, afin d'asseoir leur autorité que vers une politique de modernisation et de scolarisation proprement dite. Autrement dit, les colonisateurs obéissaient à la volonté des autorités traditionnelles (lamibé) dans la politique de non expansion de l'instruction pour asseoir leur domination car ces derniers étaient les piliers du pouvoir colonial. Il faut noter que les *lamibé* n'étaient pas du tout favorables au développement scolaire qui sonnerait le glas de leur influence en émancipant leurs sujets. C'est pourquoi ils contestèrent l'arrivée et l'installation des missionnaires au Nord-Cameroun sous le fallacieux prétexte que ces derniers allaient déstabiliser la religion

---

<sup>17</sup> Entretien avec le lamido de Mijjivin, le 16 avril 2016 à Midjivin.

<sup>18</sup> D. Abwa, 2001, p. 19.

<sup>19</sup> A l'exemple de l'ancien lamido de Garoua, dont le fils Alim Hayatou est aujourd'hui lamido de Garoua et secrétaire d'Etat au Ministère de la santé.



islamique à laquelle sont attachées certaines populations du Nord-Cameroun. Déjà Boutrais en 1969 relevait ceci :

La lenteur de la pénétration de la scolarisation au Nord-Cameroun élément majeur de toute évolution sociale, est bien sûr l'effet de distance, mais elle a été fortement aggravée par un fait historique: les administrations allemande puis française cherchèrent à appuyer leur autorité sur les structures politiques musulmanes censées contrôler les masses païennes. Pour ne pas évoquer les convictions religieuses de ces précieux auxiliaires, la province fut donc pratiquement fermée aux missions chrétiennes jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Or, ce sont celles-ci qui ont ailleurs diffusé massivement l'instruction.<sup>21</sup>

Contrairement au Nord-Cameroun, le reste du pays a été plus imprégné par la tradition scolaire grâce aux missionnaires protestants et catholiques. A ce sujet, Jean-Louis Dongmo renchérit en affirmant que:

L'enseignement formel a été introduit au Cameroun du Sud vers le Nord, cette dernière région a été atteinte tardivement. Par ailleurs les missions chrétiennes qui ont pris au Sud Cameroun la plus grande part dans la scolarisation n'ont joué au Nord qu'un rôle marginal à cause de la prédominance ancienne de l'islam.<sup>22</sup>

L'esprit réfracteur des populations du Nord-Cameroun qui s'oppose d'emblée à la civilisation occidentale d'essence judéo-chrétienne et à la modernité induite par cette civilisation, n'a fait que freiner et ralentir la scolarisation de la région. La religion traditionnelle des populations du Nord-Cameroun fut sans doute une religion

---

<sup>20</sup> Entretien avec Ngorba, Kaélé, 27 décembre, 2016.

<sup>21</sup> J. Boutrais et al, cité par Y. Margeret et al, 1969, *Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun*, Paris, ORSTOM, p.25.

<sup>22</sup> J.L. Dongmo, 1996, « Evolution récente de la scolarisation des jeunes dans l'Adamaoua », in *Ngaoundéré-Anthropos; Revue des Sciences Sociales* vol.1 p. 30.

conservatrice en ce sens qu'elle est rattachée aux cultes et coutumes et est pratiquement indissociable des représentations collectives des populations, de leurs idéaux, de leurs valeurs socioculturelles, de leurs croyances, bref des façons de voir, d'agir et de penser jugées *a priori* meilleurs. Dès lors, les populations tiennent à conserver leurs traditions. Elles s'opposent en résistant à la civilisation occidentale qu'elles perçoivent sous le prisme déformant de l'école et, partant, elles refusent d'y envoyer leurs enfants surtout ceux du sexe féminin. Dès l'implantation de l'école dans la région septentrionale, les chefs de famille ont privilégié la scolarisation des jeunes garçons au détriment des filles. La marginalisation scolaire des filles résulte essentiellement des considérations culturelles qui ont toujours placé les filles uniquement au-devant des activités traditionnelles; notamment ménagères. C'est ainsi que l'éducation de la jeune fille se réduisait à celle qu'elle reçoit dans la concession familiale (*saaré*). Les hommes ont sérieusement souscrits aux injustices éducatives qui découlent de leur volonté de mettre hors de l'instruction les femmes qui, instruites, échapperaient à leur contrôle.<sup>23</sup>

**Tableau 2:** Taux de scolarisation primaire au Nord-Cameroun par région et par sexes (1963).

Région	Masculin (%)	Féminin (%)	Moyenne des deux sexes (°/°)
Adamaoua	43,8	30,7	37,2
Nord	38,4	18,6	28,5
Extrême-Nord	57,4	32,9	45,15
Nord-Cameroun	46,53	27,4	37,08

**Sources:** Archives Nationales de Yaoundé (ANY), APA document n° 53, statistiques de l'enseignement primaire de la région Nord. 1963

D'après ce tableau le taux d'inscription des filles par rapport aux garçons est relativement bas. En effet, le nombre de filles scolarisées qui achèvent le cycle primaire à l'époque est inférieur à celui des garçons.

Les musulmans trouvent en l'enseignement scolaire qui leur est proposé par une administration promotrice du christianisme une

<sup>23</sup>Entretien avec Hamadjouldé, Ngaoundéré, 10 décembre 2016.

instruction qui modifie les bases sur lesquelles repose l'enseignement islamique. Perçue comme telle, il apparaît clairement que l'école coloniale avait donc une fonction essentielle, à savoir celle de transmettre la civilisation et la culture occidentale. Elle jouait ainsi un rôle civilisateur qui transparaît, au fil de temps, pour devenir nettement plus important que le rôle éducatif dont elle est porteuse. Dès lors, la réticence des parents d'envoyer leurs filles à l'école trouve là une explication somme toute pertinente. L'attitude néfaste des communautés musulmanes vis-à-vis de l'école peut aussi s'expliquer par l'ignorance des principes de l'islam chez la plupart des parents, du moins leur mauvaise interprétation, car ces derniers font une confusion totale entre leurs cultures locales et la religion islamique. Dans le coran, le prophète demande à tout fidèle sans distinction de sexe, de chercher la connaissance ou l'instruction même si cela est au bout du monde.<sup>24</sup>

En somme, nous pouvons dire que la sous-scolarisation de la jeune fille nordiste peut s'expliquer par des facteurs aussi historiques, économiques (pauvreté des parents) que culturels. La pénétration plus ou moins ancienne des Occidentaux et l'acceptation de l'école moderne par les populations du Sud sont à l'origine des taux élevés de scolarisation des populations du Sud Cameroun. Contrairement au Sud-Cameroun, le Nord-Cameroun ne comptait que quelques établissements scolaires. En 1945, l'école primaire supérieure ou l'école secondaire n'existait qu'à Garoua, actuellement chef-lieu de la région du Nord. Les élèves de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua devaient s'y rendre pour continuer leurs études secondaires afin d'obtenir le C.E.P.E et le B.E.P.C. En plus du fait que les parents étaient hostiles à l'éducation des filles, les longues distances parcourues par les élèves pour se rendre à l'école n'encourageaient pas les filles. Parallèlement à ce double obstacle culturel et matériel, l'enseignement souffrait et continue de souffrir encore d'une carence en personnel enseignantes, car ces dernières pourraient encourager leurs sœurs à aller à l'école. Ainsi, au Nord-Cameroun à l'aube de l'indépendance, très peu de filles allaient à l'école et quand elles le faisaient, elles n'atteignaient pas le cap du cours moyen. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'on remarque un certain engouement des filles pour l'école. L'accès à l'éducation

---

<sup>24</sup> Entretien avec Cheik Atangana Abdoullahi, bibliothécaire et prédicateur à la mosquée de Tchinga, le 18 décembre 2016 à Yaoundé.

scolaire plus poussé des filles n'a été effectif qu'à une date récente dans certains villages. La création de l'Université de Ngaoundéré en 1993 vient ainsi accélérer le processus de scolarisation des populations du Nord-Cameroun. De tous ces obstacles, il en découle des conséquences pesantes qu'il importe de dégager.

## 2- Les conséquences de la sous scolarisation de la jeune fille

### ***2-1. Pénurie des cadres féminins dans les structures politico-administratives***

Cette réflexion s'inscrit dans l'hypothèse du niveau académique ou scolaire comme ascenseur socioprofessionnel en vue d'autonomiser la femme. L'une des conséquences la plus fâcheuse de la masculinisation de l'école occidentale a été, sans doute, la sous-scolarisation des jeunes filles. La mono sexualisation de l'école occidentale a énormément joué sur l'émergence et la formation des élites féminines au lendemain de l'indépendance. Dans ce sillage, la femme a été présentée dans sa posture d'assistée, occupant de ce fait, une place subalterne, pratiquant des activités de second rang<sup>25</sup>. Soucieux de former les cadres moyens, susceptibles de les remplacer, les colonisateurs avaient privilégié l'éducation des garçons en négligeant celle des filles. C'est cette lacune dans la politique d'éducation qui justifie le sous-emploi des femmes, leur sous-représentativité passée et présente dans les instances dirigeantes. Au moment où le pays accède à l'indépendance en 1960, les hommes scolarisés qui avaient reçu un apprentissage administratif et politique furent aptes à assumer de nouvelles fonctions de responsabilité. A l'inverse, les femmes y étaient moins représentées du fait qu'elles étaient analphabètes. L'absence criarde de la femme dans l'administration et dans la sphère politico-économique pendant la période coloniale résulte sans doute des attitudes sexistes du milieu masculin occidental. A ce propos un Français affirme: « la femme appartient à la famille et non à la société politique et la nature l'a faite pour les soins domestiques et non pour des fonctions politiques ».<sup>26</sup> Ce propos sexiste n'a pas permis

---

<sup>25</sup> Sow, F., *La recherche féministe francophone. Langue, identités et enjeux*. Pais, Karthala, p.56.

<sup>26</sup> Cité in Hadidja Djibo, 2001, *La participation des femmes africaines à la vie politique. Les exemples du Sénégal et du Niger*, Paris, L'Harmattan, p 153.

d'admettre dans les pays africains l'égalité des droits politiques entre les sexes. Cette égalité n'a été effective qu'à une époque très récente; égalité d'ailleurs plus juridique que réelle.

En effet, les progrès réalisés dans la scolarisation à travers la création des écoles dans certaines régions dans les années 1940-1950, n'ont pas permis aux femmes de trouver leurs marques dans la société coloniale. La sous-représentation de l'élément féminin dans le système éducatif rendait difficile son accès aux emplois rémunérés offerts par le colonisateur qui conférait aux hommes un pouvoir socioéconomique. Les garçons scolarisés étaient recrutés et intégrés dans la fonction publique ou dans l'administration aussitôt qu'ils finissaient leurs études.<sup>27</sup> Déjà très peu connues dans leur rapport avec l'autorité coloniale, les femmes sont peu considérées dans l'examen des acteurs politiques ou agents administratifs du Cameroun. Leur absence dans l'administration coloniale témoigne de ce non collaboration.

Dans la classification socioprofessionnelle, elles étaient simplement répertoriées comme ménagères. Même dans les zones rurales, où elles assuraient encore l'essentiel des cultures vivrières, elles n'étaient pas comptabilisées dans la population active par les colonisateurs. Seule la fréquentation de l'école et l'obtention du diplôme pouvaient accorder à la femme le rang de fonctionnaire ou de cadre dans l'administration. Cela est encore vrai de nos jours, car pour être fonctionnaire ou cadre dans l'administration, il faut un certain niveau intellectuel généralement sanctionné par un diplôme ou une attestation officielle. Aujourd'hui encore, les femmes sont moins représentées dans l'Administration publique et dans les instances dirigeantes où se prennent les grandes décisions, du fait du retard accumulé dans le domaine de la scolarisation et le manque de compétence requise pour prétendre occuper certains postes administratifs. Bref, l'analphabétisme représente l'obstacle majeur qui empêche la plupart des femmes d'améliorer leur condition d'existence, d'exercer effectivement leurs droits et responsabilités civiques et de promouvoir leur ascension politique et professionnelle. Il est cependant à noter que le niveau d'étude est pris en considération dans la recherche de l'emploi, dans le positionnement socio-économique et dans une

---

<sup>27</sup> D. Abwa, 2001, p.21

certaine mesure dans les autres domaines de la société.<sup>28</sup> Aujourd'hui, les femmes intellectuelles peuvent occuper des hautes fonctions de responsabilité sur l'échelle des valeurs. Elles sont Ministres, diplomates, enseignantes d'université, préfets, sous-préfets, parlementaires... C'est par le fruit de l'école qu'elles sont à mesure d'occuper ces postes de responsabilités. L'école fait donc des femmes des citoyennes capables de construire leur pays.

Toujours par rapport à la sous-scolarisation de la femme, de nombreuses conséquences en découlent. Au Cameroun sous administration française, c'est-à-dire de 1945 à 1960, furent organisés 4 types d'élections: nous avons l'élection à l'Assemblée constituante de l'union française de 1945. Après la création de l'union française, un nouveau type d'élection vit le jour, il s'agit de l'élection aux assemblées métropolitaines, notamment l'assemblée nationale française et l'assemblée de l'union française. Ce type d'élection eut lieu en 1946, le mandat des élus est de 5 ans. De nouvelles législatives furent organisées en 1951, ce fut l'élection aux assemblées locales. L'Assemblée Représentative du Cameroun ARCAM fut institué en 1946, l'Assemblée Territoriale du Cameroun ATCAM fut créée par la loi du 6 février 1952. Elle est alors composée de 50 membres dont 18 élus pour les citoyens français et 32 pour les non citoyens. L'ATCAM fut remplacée par ALCAM en 1957, celle-ci exerça ses activités jusqu'en 1960, année de l'accession du Cameroun sous administration française à l'indépendance. Dans toutes ces assemblées ne siège qu'une seule femme à savoir Mme Idowu (1957), comme membre spécial. Elle sera suivie de Mme Mua Josepha élue députée de KNDP (Kamerun National Democratic Party).<sup>29</sup> Aucune femme du Nord-Cameroun. De ce qui précède, une fois de plus, nous pouvons dire que la colonisation était dans les faits une entreprise de masculinisation. Sur le plan parlementaire, dès 1946 les hommes ont pris le pouvoir législatif comme leur chasse gardée. Bien que la femme camerounaise ait acquis le droit de vote en 1946, elle ne commence à jouir de son droit

---

<sup>28</sup> Sindjoun, L., Tchapgga, 2014, *La concurrence dans l'économie au Cameroun*. New York-Genève, CNUCED, p. 46.

<sup>29</sup> N. Ngadjui, 1990, p.71.

d'éligibilité qu'à partir de 1960.<sup>30</sup> Entre les deux dates pourtant, le Cameroun vivra une expérience parlementaire à plusieurs étapes.

Les colonisateurs ont dû intégrer les hommes dans le processus de négociation afin de se ménager des alliés dans le contrôle de la population ou pour s'assurer une certaine fidélité des acteurs locaux transformés en auxiliaires de l'administration. L'analyse des choix de ces « nouveaux collaborateurs » circonstanciels laisse tout de même entrevoir une absence criarde des femmes.

1960 représente la date de l'indépendance du Cameroun, c'est-à-dire que le pays recouvre sa souveraineté, puisque le peuple camerounais acquiert officiellement le droit de se gouverner. Le gouvernement est l'une des institutions les plus importantes du pays, c'est elle qui administre et dirige les affaires de l'Etat. En effet, si on s'intéresse à la gouvernance, le constat est clair en ce qui concerne l'inégal accès des hommes et des femmes aux postes de responsabilité. Les déséquilibres constatés dans les chiffres sont un résultat, et non une cause. Or, on ne peut pas prétendre comprendre un phénomène si un silence obtus en voile les fondements. Certains analystes prennent comme grille analytique la phallocratie, organisation sociétale ancrée dans les mœurs et coutumes traditionnelles africaines. C'est ainsi que Etoa Arlette parle de la gestion phallocratique de la cité au Cameroun<sup>31</sup>. On peut par ailleurs ajouter que la situation d'inégalité de genre est présente dans toutes les sociétés et à toutes les époques. On doit cependant se rendre à l'évidence qu'elle ne se présente pas partout de la même manière, non plus avec une même dose. La sous-représentation des femmes au gouvernement juste au lendemain de l'indépendance peut être dans une mesure, pas la moindre, le résultat de la sous-scolarisation de ces dernières.

En effet, au Cameroun, sur le plan gouvernemental, on note la présence juste symbolique des femmes au gouvernement vu leur nombre quasi dérisoire. Sous le régime de Ahmadou Ahidjo, l'Etat camerounais a connu un gouvernement à dominance masculine car, le pourcentage de participation masculine au gouvernement est de 100%

---

<sup>30</sup> CAFEJ, 1996, *Guide pratique des droits de la femme camerounaise*, édité avec le concours de l'Ambassade des Etats-Unis au Cameroun, Yaoundé.

<sup>31</sup> A. Etoa Ndende., 2017, « La sous-représentation de la femme camerounaise au parlement de 1960-2013 : essai d'analyse de la participation des femmes dans les rouages institutionnels », in Boubou Mamoudou et al (eds) *La Renaissance Africaine : de la théorie à la matérialisation à l'horizon 2060*, P. 743, Cheik Anta Diop, Douala.

jusqu'en 1970. Le gouvernement du 30 juin 1975 qui compte à son sein 31 membres, voit la présence de deux femmes à savoir Mme Tsanga Delphine, Ministre des Affaires sociales et Mme Njeuma Dorothy, vice-Ministre de l'Education Nationale soit un pourcentage de 0,62% de femmes et 99% d'hommes.<sup>32</sup>Aucune femme de la partie septentrionale du pays n'est représentée. Ceci met en évidence une nette domination masculine du gouvernement. Qu'est ce qui expliquerait une telle situation? Il est vrai que nos sociétés sont qualifiées de sociétés phallogocratiques, ce qui expliquerait la prééminence masculine<sup>33</sup> dans la gestion des affaires. Il faut cependant ajouter que si cette situation de marginalisation est présente dans nos sociétés, la scolarisation des jeunes filles y est pour beaucoup. Pour occuper un poste administratif il faut tout de même avoir fréquenté et avoir côtoyé ou exercé dans l'administration coloniale. La colonisation en tant que « mission civilisatrice », processus d'européanisation, est dans les faits, une entreprise de masculinisation, car elle n'a pas beaucoup recruté des femmes dans l'administration. Quand on sait bien que le Cameroun post colonial est un héritage de la colonisation dans son sens propre, il est évident que de telles situations persistent malgré les réformes. La sous-scolarisation de la jeune fille en un facteur irréfutable. Il est indéniable que les statistiques montrent, partout sur le continent africain et le Cameroun n'échappe pas à la règle, un net désavantage en ce qui concerne la scolarisation des filles.<sup>34</sup> On expliquera donc la faible émergence de l'élite féminine, leur faible représentativité dans les administrations et les postes de décision par leur faible scolarisation. Les causes de cette situation de faible scolarisation sont connues : la masculinisation de l'école par les premiers administrateurs coloniaux, les mariages précoces, la préférence des familles pour la scolarisation des garçons, la pauvreté. Si les taux d'alphabétisation et de scolarisation féminine restent particulièrement bas dans la partie septentrionale du pays et à l'Est du pays, de nos jours ils sont très largement comparables aux taux masculins dans les autres régions du pays. L'émergence des cadres féminins reste pourtant tout aussi problématique dans ces

---

<sup>32</sup> N. Ngadjui, 1990, *Les droits politiques de la femme au Cameroun*, Zaye, Yaoundé, p. 36.

<sup>33</sup> Dans la plupart des sociétés du Nord-Cameroun ce sont les hommes qui dirigent les affaires de la communauté.

<sup>34</sup> Les filles sont destinées pour le mariage d'où le refus des parents d'investir dans la scolarisation des filles au profit des garçons qui constituent la prospérité du lignage.



régions. La domination masculine est d'un simple constat. En effet, on n'a pas besoin de faire de longues études et d'écrire des documents de l'épaisseur d'une thèse pour parvenir à la conclusion de la sous-scolarisation des filles par rapport aux garçons à l'époque coloniale.

Sur le plan communal, l'institution communale date de 1884 au Cameroun. Les premières communes créées par les Allemands à l'époque furent celles de Limbé (ex-Victoria) et de Kribi.<sup>35</sup> Dans chacune de ces deux communes créées, le gouverneur Von Soden installait un chef de circonscription assisté d'un conseil municipal dans lequel ne siégeait aucune femme.<sup>36</sup> La première femme maire, Mme Ekoto Megnoko, est alors élue à la commune mixte rurale de Sangmélima en 1953.<sup>37</sup>

## ***2-2. Marginalisation et subordination de la femme dans la société***

On admet généralement que le leadership féminin ou masculin d'un groupe soit basé sur certaines qualités qui sont innées ou acquises, ou encore développées par l'éducation. Cette éducation consiste bien évidemment à développer chez les jeunes des aptitudes intellectuelles et physiques, des dispositions mentales à assumer une fonction particulière. Lorsqu'une catégorie de personnes ne bénéficie de cet avantage, du coup elle est reléguée au second plan. En effet, les pratiques traditionnelles et la sous-scolarisation de la femme ont fait d'elle un être subordonné et marginalisé. La femme joue un rôle de second plan dans la société et est de ce fait moins représentée dans les instances dirigeantes. En effet, l'observation de la pyramide sociale laisse apparaître que les femmes sont marginalisées sous l'angle de l'éducation et de formation professionnelle. Hormis ce handicap, la subordination de la femme procède également d'une mentalité sexiste très forte des populations africaines. Dans leur majorité, les femmes, même instruites, sont reléguées au second rôle sur le plan socio-professionnel. Elles se retrouvent beaucoup plus dans les domaines de l'éducation, de la santé et des affaires sociales, exclues de ce fait des postes de décision. Tout compte fait, l'exercice d'une profession ou

---

<sup>35</sup> G. Biwolé, 1984, *L'institution communale au Cameroun*, SOPECAM, Yaoundé, p. 7.

<sup>36</sup> A. Owona, 1984, « Les débuts de l'expérience communale au Cameroun d'expression française », in *Cameroun Tribune*, N° 3091 du 4 octobre.

<sup>37</sup> N. Ngadjui, 1990, p.51.

d'un métier exige un certain degré d'instruction et de formation. La femme illettrée, moins scolarisée ou dépourvue de compétence occupe inévitablement une place moins importante dans l'administration. Nous nous sommes basés dans ce travail sur la théorie de la représentativité.

Pendant longtemps, on a assisté à une redistribution des rôles sociaux faisant apparaître des restrictions, des discriminations et au bout du compte la marginalisation de certaines couches sociales vulnérables en général et les femmes en particulier. Malgré la ratification de tous les traités internationaux relatifs aux droits de la personne notamment la charte des Nations-Unies sur les droits des personnes et des biens, la convention relative à toutes les discriminations à l'égard de la femme (CEDEF), la femme continue à jouer le rôle de cadet dans la société malgré son dynamisme avéré. Cette discrimination sévit également dans l'administration ou dans le gouvernement. Les postes politiques et décisionnels ne lui sont accordés qu'exceptionnellement. Bien que le droit de vote lui soit reconnu, la femme vote pour son mari, frère ou fils; rarement elle se porte candidate pour être maire, députée ou présidente d'une organisation. Ceci peut, en partie, s'expliquer par l'esprit patriarcal qui caractérise les sociétés. Mais de nos jours, elles commencent à faire leur apparition sur le plan politique que sur le plan de l'entreprenariat, bien que de façon insignifiante et timide.

## Conclusion

La discrimination sociale basée sur le sexe est décriée à toutes les époques et dans presque toutes les cultures.<sup>38</sup> Les femmes au Cameroun, comme un peu partout ailleurs en Afrique, constituent la composante essentielle, c'est-à-dire la majoritaire de la population. Elles représentent en effet plus de la moitié de la société, soit environ 52%.<sup>39</sup> Elles constituent une ressource humaine importante. Ces dernières ont subi et subissent encore le poids de la tradition qui les infériorise. La discrimination au niveau de la scolarisation de la jeune fille a des causes et des origines lointaines. L'école introduite au Cameroun pendant la

---

<sup>38</sup> M. Berandi, 2008, *Le féminisme face au défi du multiculturalisme*, Rabat, Université de Rabat, AFARD.

<sup>39</sup> S. Siyam Siwe, Tsanguieu Seppou et al, 1997, *Femme camerounaise : adulation et marginalisation*, éd. Saagraph and Friedrich-Ebert-Stiftung. Ceci se confirme avec le résultat du recensement de la population publié le 14 avril 2010.

période coloniale (1886) n'a pas connu un essor florissant dans la partie septentrionale du pays. La scolarisation de la jeune fille a été dérisoire pendant cette période. A cela, plusieurs raisons ont été évoquées. On note en premier lieu la masculinisation de l'école par l'administrateur colonial. Deuxièmement l'esprit rétrograde des parents en ce qui concerne la scolarisation de la jeune fille et les pesanteurs culturelles. En prenant en compte des considérations infériorisant de la femme, le genre masculin est prioritairement scolarisé. Dans certaines localités du Cameroun, le manque de moyen financier et le mariage précoce sont les principales causes d'abandon scolaire des jeunes filles. Cette situation a entraîné à coup sûr, les conceptions « infériorisantes » des femmes dans la société et la subordination de celles-ci dans la vie socio-professionnelle. Dans un contexte déjà attesté, où la scolarisation est la clé du succès, il est à rappeler que l'accès au pouvoir politique et/ou économique est conditionné par l'accès au savoir. La scolarisation de la jeune fille a donc connu un retard notoire, cela est plus accentué en ce qui concerne la scolarisation de la jeune fille du Nord- Cameroun. En plus des facteurs sus-évoqués, cette dernière subit le poids de la tradition et des coutumes rétrogrades qui hypothèquent son avenir. Il n'y a pas de cela longtemps, beaucoup de parents considéraient l'enseignement occidental avec beaucoup de suspicion et de scepticisme, y voyant souvent une rupture avec les traditions et une menace pour la survie des valeurs morales et religieuses. Cette conception a beaucoup changé au cours des deux dernières décennies, bien que quelques-uns de ses vestiges persistent cependant dans certains milieux isolés (les zones rurales). Comme perspectives ou défis, nous pouvons relever le défis de la scolarisation non seulement des jeunes filles mais aussi des femmes par une alphabétisation et une formation pour une réinsertion dans la société (l'école de seconde chance). Une sensibilisation accentuée des parents et aussi des forces vives de la communauté (chefs de village, patriarches...) sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille en présentant des modèles de réussites. Ces modèles de femmes réussies pourront encourager et même provoquer des vocations chez la jeune fille.

## Références bibliographiques

**Abwa D.** , (2001), *Sadou Daoudou parle ...*, Yaoundé, Presses de PUCAC.

**Abwa, D.**, (2010), *Cameroun Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Clé.

**Anonyme**, (1997), *Les femmes camerounaises au parlement: bilan et perspectives*, Yaoundé, Presses offset Saint Paul

**Berandi, M.**, (2008), *Le féminisme face au défi du multiculturalisme*, Rabat, Université de Rabat, AFARD.

**Biwolé G.** ,(1984), *L'institution communale au Cameroun*, SOPECAM, Yaoundé

**Boutrais J. et al, cité par Margeret Y .et al**, (1969), *Problèmes géographiques de l'enseignement au Cameroun*, Paris, ORSTOM

**Dongmo J.L.** , (1996), « Evolution récente de la scolarisation des jeunes dans l'Adamaoua », in *Ngaoundéré-Anthropos; Revue des Sciences Sociales* vol.1

**Etoa Ndende. A.**, (2017), « La sous-représentation de la femme camerounaise au parlement de 1960-2013 : essai d'analyse de la participation des femmes dans les rouages institutionnels », in Bouba Mamoudou et al (eds) *La Renaissance Africaine : de la théorie à la matérialisation à l'horizon 2060*, Cheik Anta Diop, Douala.

**Ewane L.**, (1983), « L'enseignement au Cameroun (1920-1960) » Thèse de Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Aix en Provence, Tome I.

**Hadidja Djibo**, (2001), *La participation des femmes africaines à la vie politique. Les exemples du Sénégal et du Niger*, Paris, L'Harmattan

**Mbala Owono R.**, (1986), *L'école coloniale au Cameroun. Approche historico sociologique*, Yaoundé, Imprimerie Nationale

**Mbaïosso A.** , (1990), *L'éducation au Tchad*, Paris, Karthala

**Ngadjui N.**, (1990), *Les droits politiques de la femme au Cameroun*, Zaye, Yaoundé

**Owona A.** ,(1984), « Les débuts de l'expérience communale au Cameroun d'expression française », in *Cameroun Tribune*, N° 3091 du 4 octobre.

**Siyam S., Siwé, Tsanguieu Seppou et al**, (1997), *Femme camerounaise : adulation et marginalisation*, édité Saagraph and Friedrich-Ebert-Stiftung.

**ANY, APA**, 1175, Région Nord, 1931